

**ARRETE N°2018-15**  
**PORTANT NOMINATION DES AGENTS**  
**POUR LES MISSIONS DU REPERTOIRE ELECTORAL UNIQUE**

**VU** la Loi organique n° 2016-1046 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales

**VU** la Loi organique n° 2016-1047 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des Français établis hors de France

**VU** la Loi n°2016-1048 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales

**VU** le Décret n° 2018-343 du 9 mai 2018, portant création du traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la gestion du répertoire électoral unique pris en application des dispositions du I de l'article 2 et de l'article 7 de la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, particulièrement l'article 4 du décret susvisé.

**CONDERANT** que pour la gestion des listes électorales de la commune de Castelnau d'Estrétefonds, il est nécessaire de nommer les agents en charges des missions du Répertoire Electoral Unique,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Ont accès à tout ou partie des données à caractère personnel et informations mentionnées à l'article 2 du décret n° 2018-343 du 9 mai 2018 portant création du traitement automatisé de données à caractère personnel permettant la gestion du répertoire électoral unique, à raison de leurs attributions légales et dans la limite du besoin d'en connaître : Les agents des communes, individuellement désignés et habilités par le maire, pour l'application des I et II de l'article L. 18 du code électoral et pour les seules données et informations nécessaires à la gestion des listes électorales de leur commune.

**ARTICLE 2 :**

Les agents de la commune de Castelnau d'Estrétefonds, en charge des missions du Répertoire Electoral Unique sont les suivants :

- MME NOUZIES Aurélie, Adjoint Administratif, Responsable des Affaires Générales et responsable du service Election.
- MME REYMOND Agnès, Adjoint Administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, agent d'Etat-Civil, d'Accueil et agent du service Election.
- MME RAOUT Charlotte, Adjoint Administratif, agent d'Accueil, d'Etat-Civil, et agent du service Election.

**ARTICLE 3 :**

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, transmis au contrôle de légalité, transmis au Procureur près le Tribunal de grande instance de Toulouse et publié au recueil des actes administratifs de la Ville de Castelnau d'Estrétefonds du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Fait à Castelnau d'Estrétefonds

Le 21 décembre 2018

Le Maire



**Ampliation :**

- représentant de l'Etat
- Dossier individuel de l'agent
- L'agent
- Affichage
- Recueil des actes administratifs